



DÉPARTEMENT de la MOSELLE
ARRONDISSEMENT de METZ
CANTON du PAYS MESSIN
COMMUNE de VANY

Nombre de membres dont le Conseil Municipal
doit être composé : 11
Nombre de Conseillers en exercice : 8
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 8

Date de convocation du Conseil le 9 octobre 2022

Séance du jeudi 15 décembre 2022 à la Mairie de Vany

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

M. Vincent DIEUDONNÉ
Mme Clarisse BUHLER
M. Mathieu COTTEL
Mme Marie-Claire DELLINGER

Mme Béatrice LOUIS
Mme Catherine MAHUT
Mme Marie-Laurence RAWUNG
Mme Christine DESGORCES

Secrétaire de séance : Madame Christine DESGORCES

Ouverture de la séance à 20 heures.

Monsieur Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le Procès-Verbal de la séance du 3 novembre 2022. Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité et signé.

DCM N°44/2022 : Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'enfouissement des réseaux électriques rue du Château

Délibération adoptée 7 voix POUR et 1 ABSTENTION

DCM N°45/2022 : Approbation de l'attribution d'un fonds de concours métropolitain pour le projet enfouissement des réseaux rue du Château – 1^{ère} phase

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°46/2022 : Approbation de l'attribution d'un fonds de concours métropolitain pour le projet sécurisation de la RD69c – achat de silhouettes

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°47/2022 : Décision modificative de crédit n°2/2022

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,

Vincent DIEUDONNÉ

